

DESTINATAIRE : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
 A/S Mme Josée Primeau
 Coordinatrice du secrétariat de la commission
 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
 Québec (Qc) G1R 6A6

EXPÉDITEUR : Hélène Fleury

SUJET : Dépôt de mémoire – Projet Rabaska

Lévis, le 14 janvier 2007

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Commission du BAPE
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Qc) G1R 6A6

Objet : Dépôt de mémoire – Projet Rabaska

Messieurs les commissaires du BAPE,

J'habite sur la rue Turgeon depuis plus de 40 ans, la vue y est magnifique, c'est un endroit paisible où vivre en banlieue de la Ville de Lévis. Mais voilà que depuis plus de 2 ans, un projet de port méthanier plane autour. Bien des questions se posent. Pourquoi choisir un site si magnifique en face de l'île d'Orléans, à côté de la capitale nationale, la ville de Québec. Plus de 425 familles sont touchées directement sur le site convoité. Ici on peut parler de stress psychologique pour tous ces gens depuis ces 2 dernières années et de déracinement.

Je suis contre ce projet pour des raisons de sécurité (sécurité maritime et terrestre menacé, rayonnement thermique, explosion, échouage, etc.), de santé (pollution par le bruit, pollution atmosphérique, pollution du paysage, problèmes pulmonaires, stress psychologique, etc.) et d'envahissement de territoire. Avec ce projet, la qualité de nos vies est menacée. Pourquoi déployer tant d'énergie pour une industrie lourde qui va à l'encontre de l'environnement, de l'écologie et surtout du respect des gens qui habitent autour du site convoité. Ce projet n'a pas sa raison d'être dans notre région. Dois-je vous rappeler que toute activité humaine comporte un risque. Je ne crois vraiment pas que nous ayons besoin de gaz naturel dans notre région. Nous fonctionnons très bien avec ce que nous avons déjà.

J'ai beaucoup voyagé dans ma vie et j'aimerais dire au promoteur et à la Ville de Lévis de nous laisser notre territoire tel qu'il est, car notre région a une valeur naturelle inestimable.

Je vous prie de recevoir, Messieurs les commissaires du BAPE, l'expression de mes sincères salutations.



Hélène Fleury